



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Compagnie des Eaux de Royan Société anonyme

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Compagnie des Eaux de Royan
Société anonyme

13 rue Paul Emile Victor - 7640 Vaux sur Mer

Ce rapport contient 35 pages

Référence : BG-172-116



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Compagnie des Eaux de Royan Société anonyme

Siège social : 13 rue Paul Emile Victor - 7640 Vaux sur Mer
Capital social : €.1.792.000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Compagnie des Eaux de Royan S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Une provision est constituée au passif du bilan de votre société selon les modalités présentées dans l'annexe aux états financiers au paragraphe « Provisions pour renouvellement ». Elle s'inscrit dans le cadre de la gestion déléguée de services publics et de l'obligation de renouveler les installations de distribution d'eau et d'assainissement afin de les maintenir en état.
- Le chiffre d'affaires de votre société est constitué notamment par une estimation au titre des volumes d'eau consommés mais non encore facturés en fin d'année, comme indiqué au paragraphe « Ventilation du chiffre d'affaires ».

Nous avons apprécié l'application des règles et méthodes d'évaluation décrites et examiné, le cas échéant, les données et hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Paris La Défense, le 24 mai 2017

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Baptiste Griton
Associé

CER

CIE DES EAUX DE ROYAN

13 Rue Paul Emile Victor

17640 VAUX SUR MER

Comptes au 31/12/2016

BILAN

Bilan Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2016	31/12/2015
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	193 773	65 349	128 424	146 785
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	63 422	6 182	57 240	57 240
Constructions	819 670	711 003	108 667	125 915
Installations techniques, matériel, outillage	2 772 403	2 620 072	152 330	140 296
Autres immobilisations corporelles	2 888 927	2 586 479	302 449	170 501
Immobilisations en cours	98 100		98 100	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	9 147		9 147	9 147
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 060		4 060	4 060
ACTIF IMMOBILISE	6 849 502	5 989 085	860 417	653 945
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	275 159		275 159	220 981
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	120		120	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	21 286 527	592 721	20 693 806	20 345 143
Autres créances	9 802 609		9 802 609	9 692 229
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	224 015		224 015	73 390
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 840 907		1 840 907	2 133 614
ACTIF CIRCULANT	33 429 337	592 721	32 836 616	32 465 357
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	40 278 839	6 581 806	33 697 033	33 119 302

Bilan Passif

Rubriques	31/12/2016	31/12/2015
Capital social ou individuel (dont versé : 1 792 000)	1 792 000	1 792 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	179 200	179 200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	1 750 000	1 750 000
Report à nouveau	1 659	626
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 618 427	1 721 353
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		2 269
CAPITAUX PROPRES	5 341 286	5 445 448
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	104 253	63 876
Provisions pour charges	909 540	836 053
PROVISIONS	1 013 793	899 929
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 672 024	8 100 928
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 936 920	3 115 566
Dettes fiscales et sociales	5 188 903	5 077 185
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	239 466	32 818
Autres dettes	10 304 537	10 444 287
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	104	3 142
DETTES	27 341 954	26 773 925
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	33 697 033	33 119 302

Résultat de l'exercice en centimes 1 618 427,36

Total du bilan en centimes 33 697 032,88

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat - Partie 1

Rubriques	France	Exportation	31/12/2016	31/12/2015
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	15 998 040		15 998 040	15 778 106
Production vendue de services	20 161 998		20 161 998	19 736 921
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	36 160 038		36 160 038	35 515 027
Production stockée				
Production immobilisée			16 936	24 080
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			383 432	729 434
Autres produits			124 606	138 248
PRODUITS D'EXPLOITATION			36 685 011	36 406 789
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			318 666	314 261
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-54 189	68 459
Autres achats et charges externes			28 004 494	27 771 249
Impôts, taxes et versements assimilés			361 933	382 939
Salaires et traitements			3 029 147	2 886 010
Charges sociales			1 292 206	1 220 300
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			125 690	147 321
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			334 711	424 508
Dotations aux provisions			284 514	141 981
Autres charges			93 138	85 611
CHARGES D'EXPLOITATION			33 790 311	33 442 640
RESULTAT D'EXPLOITATION			2 894 701	2 964 149
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			5 072	3 775
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			5 072	3 775
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			101	200
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			101	200
RESULTAT FINANCIER			4 971	3 575
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			2 899 671	2 967 724

Compte de résultat - Partie 2

Rubriques	31/12/2016	31/12/2015
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 000	8 750
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	2 269	5 417
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 269	14 167
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	148 909	93 726
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		744
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	950	3 094
CHARGES EXCEPTIONNELLES	149 859	97 564
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-146 590	-83 397
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	304 431	303 407
Impôts sur les bénéfices	830 223	859 568
TOTAL DES PRODUITS	36 693 352	36 424 731
TOTAL DES CHARGES	35 074 924	34 703 378
BENEFICE OU PERTE	1 618 427	1 721 353

**REGLES, METHODES ET
FAITS SIGNIFICATIFS**

FAITS SIGNIFICATIFS

PRINCIPES, REGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

PRINCIPES

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- o Continuité de l'exploitation,
- o Indépendance des exercices,
- o Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Immobilisations Incorporelles

Les dépenses ayant le caractère de frais d'établissement ainsi que les frais de recherche et de développement sont pris en charge à 100 % dans l'exercice.

Les logiciels de bureautique acquis à des tiers, dont la valeur d'achat est supérieure à 500 € sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis linéairement sur 1 an prorata temporis. Les autres logiciels et développements informatiques sont amortis linéairement sur une durée comprise entre 3 et 7 ans.

Il est également inscrit dans ce poste, les sommes versées aux collectivités, en contrepartie des redevances exploitation. Ces sommes sont amorties sur la durée des contrats restant à courir.

Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes déductibles. Les frais accessoires non représentatifs d'une valeur vénale sont portés directement en charges dans l'exercice.

Durée de vie :

<i>Constructions</i>	<i>20 ans</i>
<i>Agencements</i>	<i>10 ans</i>
<i>Compteurs</i>	<i>10 ans</i>
<i>Outillage d'exploitation</i>	<i>4 ans</i>
<i>Matériel de transport</i>	<i>4 à 6 ans</i>
<i>Véhicules spécialisés</i>	<i>5 ans</i>
<i>Micro-informatique</i>	<i>3 ans</i>
<i>Matériel de bureau</i>	<i>5 ans</i>
<i>Mobilier de bureau</i>	<i>10 ans</i>

Production immobilisée

L'évaluation de la production immobilisée comprend :

- Les dépenses directes :
 - achats (y compris matériaux approvisionnés sur le chantier)
 - frais de personnel (charges incluses)
 - impôts et taxes
 - services extérieurs directement liés à la production
- Les prestations internes directement liées à la production.
- Les charges à payer (factures non parvenues, etc....) et/ou charges constatées d'avance.
- Les dépenses de travaux et prestations exécutées par des tiers compte-tenu des régularisations portées aux comptes de charges à payer (factures non parvenues, etc....) ou charges constatées d'avance.
- Une quote-part des frais généraux et amortissements de l'exercice (à l'exception des amortissements dérogatoires).

NOTA : Tous ces éléments sont valorisés HT.

Amortissements

Les amortissements pratiqués à hauteur de l'amortissement linéaire correspondant, compte-tenu de l'activité de l'entreprise, à des amortissements économiquement justifiés.

La différence entre les amortissements dégressifs et les amortissements linéaires est comptabilisée en Provisions réglementées au poste " Amortissements dérogatoires ".

Ces amortissements dérogatoires sont pratiqués pour toutes les immobilisations susceptibles d'ouvrir droit à un amortissement dégressif.

Amortissements Exceptionnels

Des amortissements exceptionnels, issus de textes fiscaux, sont pratiqués et traités comme tels.

Immobilisations Financières

Les titres de participations et autres titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, sous déduction des dépréciations déterminées à partir de la situation nette des sociétés concernées, éventuellement rectifiées pour tenir compte de l'intérêt de ces sociétés et de leurs perspectives de plus-value, d'activité et de développement. Lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation des titres, celle-ci est constatée en résultat.

En outre, des dépréciations des comptes courants, et/ou des provisions pour risques sont constituées en cas d'existence de situations nettes négatives.

Provisions réglementées

Ces provisions sont évaluées conformément aux textes en vigueur. Ces provisions réglementées concernent essentiellement les amortissements dérogatoires et la provision pour investissement liée à l'application d'une formule dérogatoire pour le calcul de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise.

Provisions pour Risques et Charges

Ces provisions sont constituées en fonction de la charge ou du risque à prévoir, résultant d'évènements en cours à la clôture de l'exercice.

Entrent dans cette catégorie de provisions :

- Provision pour renouvellement
- Provision pour fin de chantier, fin d'affaire et pertes à terminaison
- Provision pour travaux d'entretien différé
- Provision pour litiges
- Provision pour amendes et pénalités
- Provision pour risques complémentaires sur situation nette négative des filiales
- Provision pour amortissements de caducités
- Provision pour avantages au personnel (médailles du travail)
- Autres provisions pour Risques et Charges

Provisions pour Renouvellement

Dans le cadre de la gestion déléguée de services publics, nous sommes amenés à utiliser des installations appartenant aux collectivités locales. Néanmoins, l'entretien, voire le renouvellement de ces équipements peut nous incomber contractuellement en tout ou partie.

L'obligation de renouvellement consiste en l'engagement de procéder au remplacement du bien à l'identique afin de permettre la continuité de l'exploitation ou le maintien d'un niveau de productivité donné.

En fin de contrat, tous ces biens doivent être remis à titre gratuit à la collectivité.

Il existe actuellement 3 clauses contractuelles de renouvellement :

1 - Le programme : le contrat décrit sans équivoque les éléments qui devront avoir été renouvelés, suivant un planning indicatif, avant la fin du contrat.

2 - Le compte : le contrat prévoit un montant annuel de dépenses à engager sur des ensembles précis de biens, sans obligation de renouveler chacun de ces biens.

En programme et en compte, le contrat prévoit en général la restitution, en fin de contrat, par le délégataire des sommes relatives aux éléments non renouvelés (programme) ou aux sommes non dépensées (compte). Il y a obligation de moyens.

D'un point de vue comptable, l'obligation est linéarisée sur la durée du contrat. A chaque arrêté, les dépenses cumulées engagées sont comparées à cette obligation au stade. Les retards sont provisionnés, et si les dépenses réelles totales n'excèdent pas l'obligation totale, les avances sont reprises en charges constatées d'avance.

3 - La garantie : le contrat stipule que le délégataire assure à ses risques et périls le remplacement des biens dont le renouvellement est à sa charge sans être déjà prévu en programme ou en compte.

Lorsque l'obligation de renouvellement relève de la garantie, le délégataire dote une provision linéairement sur la durée de vie prévisionnelle du bien, dans la mesure où son renouvellement est prévu avant la fin du contrat. Aucune restitution ne peut être prévue. Il y a une obligation de résultat.

Il est possible sur un contrat de combiner le programme, le compte et la garantie.

Modalités comptables retenues à compter du 1er avril 2008

- le retard pris au cours de l'exercice sur le montant annuel linéaire devant être dépensé, est comptabilisé en " 6051xx - Charges à payer de renouvellement " avec contrepartie au passif en " 4433xx - Dettes aux collectivités - Renouvellement ".

Provisions pour Pertes à Terminaison

Les marchés de travaux signés non encore démarrés ainsi que les chantiers en cours d'exécution, dont la marge brute fin de chantier est négative, font l'objet de provisions pour Perte à Terminaison.

Pour les chantiers en cours d'exécution, cette provision est reprise au fur et à mesure du dégagement de la marge négative au stade.

Provisions pour avantages au personnel

Les avantages au personnel comptabilisés concernent les primes attribuées à l'occasion de la remise des médailles d'ancienneté. La provision correspond aux versements probables liés aux salariés présents dans l'entreprise, en prenant en compte les gratifications qui risquent d'être versées et un taux d'actualisation.

La société procède également à l'évaluation de ses engagements en matière de retraite pour l'ensemble de son personnel à la clôture de chaque exercice selon « la méthode des unités de crédit projetées » qui tient compte du statut, de l'âge, de l'ancienneté acquise, de la probabilité de présence à la date de départ en retraite, des salaires et primes majorés d'un coefficient de charges sociales patronales, d'un taux d'inflation, d'un taux de revalorisation des salaires et d'un taux d'actualisation.

Ce traitement se traduit par une information dans les engagements hors bilan de l'annexe.

Dépréciation des éléments d'actif

Ces dépréciations traduisent la constatation, en fin d'exercice, d'une baisse de l'évaluation des éléments d'actif par rapport à la valeur nette comptable.

Leur estimation découle de la valeur d'inventaire déterminée en fonction d'éléments connus à la clôture de l'exercice.

Entrent dans cette catégorie de dépréciations :

Dépréciation des immobilisations

Dépréciation des créances rattachées à des participations

Dépréciation des stocks

Dépréciation des créances

Etc...

Evaluation des stocks

Les stocks sont valorisés frais d'approche inclus au coût moyen pondéré lorsque les matériels stockés ne sont pas identifiables, au coût réel d'entrée en stock lorsqu'il s'agit d'éléments identifiables (appareils dotés d'un numéro de série).

Travaux d'entreprise

La méthode comptable utilisée pour comptabiliser le chiffre d'affaires et la marge des chantiers de construction est la méthode à l'avancement.

Elle est basée sur un taux d'avancement financier du chantier, c'est à dire sur le rapport entre les coûts des travaux exécutés à la date de clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution à la fin du chantier.

Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi

Le CICE calculé sur la base des salaires versés en 2016 est comptabilisé en diminution des comptes de frais de personnel (compte 649 du PCG).

Au titre de 2016, les comptes présentés font état d'un montant de 155 769 €. Pour mémoire au titre de 2015 le montant s'élevait à 154 639 €.

CONSOLIDATION

Notre société qui fait partie du périmètre de consolidation du Groupe HIME est consolidée selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de celui-ci.

En application du Décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, l'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes n'est pas communiquée dans cette annexe car elle est fournie dans l'annexe des comptes consolidés du groupe HIME.

Sous réserve de ce qui est dit précédemment, les principes retenues ainsi que les règles appliquées sont, dans leur ensemble, identiques à ceux connus jusqu'alors et ne font pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur l'autre, des postes du Bilan et du Compte de Résultat.

**INFORMATIONS SUR LE
BILAN ET LE RESULTAT**

Actif immobilisé

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	193 773		
Terrains	63 422		
	Dont composants		
Constructions sur sol propre	514 988		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	304 682		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	2 772 471		51 920
Installations générales, agenc., aménag.	129 286		7 660
Matériel de transport	2 475 755		175 432
Matériel de bureau, informatique, mobilier	100 794		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			98 100
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 361 398		333 113
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	9 147		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	4 060		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	13 207		
TOTAL GENERAL	6 568 377		333 113

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			193 773	
Terrains			63 422	
Constructions sur sol propre			514 988	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			304 682	
Installations techn., matériel et outillages ind.		51 988	2 772 403	
Installations générales, agencements divers			136 946	
Matériel de transport			2 651 187	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			100 794	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			98 100	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		51 988	6 642 522	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			9 147	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			4 060	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			13 207	
TOTAL GENERAL		51 988	6 849 502	